

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

FANTASQUE

Revue Critique et Littéraire.

DES HOMMES ET DES CHOSSES.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je rais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

VOL 5. QUÉBEC 27 JUILLET, 1844, No. 28

Mélanges Littéraires

LE MONT DE PIÉTÉ.

Suite et fin.

Cette femme qui vient d'entrer tenant sa petite fille par la main ne craint pas, comme vous le voyez, d'habituer son enfant de bonne heure au sentiment de la misère. Il en est de même, à Paris, dans toute la classe pauvre : les enfants y apprennent, dès l'âge le plus tendre, à considérer face à face l'ennemi le plus acharné de leur famille, l'indigence. De là cette précocité singulière et ce fonds de philosophie njuquée et insoucieuse, mais non sans certain mélange d'amertume, qui caractérisent l'enfant de Paris et le feraient reconnaître entre mille. J'ai vu bien souvent des marmots qui ne vous raient pas à la hanche apporter soi-même le linge, les ustensiles de leurs parents, en débattre le prix contradictoirement avec le commissionnaire, et montrer, dans cette discussion, qu'ils connaissent déjà parfaitement la valeur des choses ; puis empocher l'argent de la reconnaissance et reprendre, tout en sifflant quelque gai refrain populaire, le chemin du taudis paternel.

Mais laissons là ces tableaux trop sombres, et portons de préférence nos yeux sur des scènes un peu moins lugubres. Voici l'étudiant dissipé ou dissipateur en train de dégarnir son gousset de la gothique montre de famille qui lui vient de son oncle, vénérable bassinoire dont une trop confiante mère a l'heure suprême des embrassades, en lui recommandant d'en avoir bien soin et de ne jamais s'en séparer. Hélas ! sainte et massive relique du bon vieux temps, à quel usage profane allez-vous pas servir ! que de dangers vous menacent !... Arrête, jeune étouffé, songe à ta promesse, à ta mère... Mais déjà c'en est fait, et dix pièces de cinq francs remplacent le meuble héréditaire dans la poche du futur adopté de Barthole, enchanté du troc et déjà ne songeant plus du tout au parjure qu'il vient de commettre. Savez-vous combien de montres viennent s'enfourner annuellement dans les tiroirs du Mont-de piété de Paris ? Trois cent mille, rien que cela ! c'est l'article qui donne le plus. De là le dicton si répandu : *Ma montre tarde de vingt-cinq, de cinquante, de quatre-vingts francs.*

Tout auprès de l'étudiant, voici la grisette, l'une des plus fidèles habituées du lieu. Elle tient à son bras l'inévitable cabas, qui renferme soit le châle bourré de soie, soit la robe de mérinos, dont le malheur des temps, joint à une semaine toute entière de parties d'âne et autres folles joies, force de pauvrette à se priver momentanément. Mais patience ? bientôt elle viendra dégager ses atours captifs pour les rapporter huit jours après, et ainsi de suite jusqu'à totale extinction de toilette et de folle jeunesse.

En face de tous ces personnages et de tant d'autres qui chaque jour lui rendent visite, assailli par tant de misères, environné de tant d'émotions poignantes, le commissionnaire reste seul calme et impassible comme le destin, dont il est ici la vivante et chiffrante personnification. C'est à peine s'il jette un regard sur ses clients à mesure qu'ils s'avancent et comparaissent devant lui ; il n'a d'yeux que pour le *gage*. Voyez-le tourner et retourner froidement cette redingotte déjà mûre que vient de lui présenter le nouvel arrivant, l'examiner sous toutes ses faces, et surtout à la partie faible du parement et de l'entournure, en supputer le prix à loisir, tandis que le malheureux emprunteur attend, la poitrine haletante, le résultat de ce formidable et minutieux examen.

— Six francs, dit-il enfin avec calme.

— Six francs ! répète douloureusement le propriétaire du vêtement ainsi déprécié : il m'en faut au moins douze ; l'objet les vaut.

— C'est à prendre ou à laisser, interrompt l'inflexible commissionnaire.

L'arrêt est prononcé ; il faut courber la tête. — Donnez ! dit l'homme à la redingotte, en étouffant un gros soupir.

Malgré le peu de sensibilité des juges sévères qui procèdent à l'estimation des gages, et bien que, comme on l'a dit d'un célèbre magistrat, ils rendent des arrêts plutôt que des services, c'est à tort que l'on prêterait au peuple des sentiments halieux, soit contre ces hommes, soit contre l'institution qu'ils représentent. Le peuple comprend à merveille, et cela par expérience, que dans sa détresse, il ne trouvera d'autre ami ni d'autre prêteur que ce Mont-de-Piété si décrié par beaucoup d'ultra philanthropes. Il se garde donc bien d'en médire, s'il en parle, c'est sans aigreur, et souvent sur le ton plaisant ; car gaieté et misère ne sont point inconciliables. Rien ne prouve mieux de sa part toute absence d'amertume à ce sujet que le sobriquet familier sous lequel il désigne les comptoirs de prêt sur gages.

— Où vas-tu ? dit-il l'ouvrier à son camarade qu'il rencontre un paquet sous le bras. — *Chez ma tante*, lui répond ce dernier. Ainsi personnifié et passé de par le diction populaire, à l'état de grande parenté, le Mont-de-Piété devient un être de raison, une sorte de mythe tutélaire, comme *la mère des compagnons*.

Entre le Mont-de-Piété de Paris, il en a été institué, depuis 1815 dans toutes les principales villes de France. Le nombre total de ces établissements est aujourd'hui de trente deux. Le mieux organisé sans contredit est celui de Strasbourg, dont le règlement porte que tous les bénéfices seront employés à former un capital dont les produits permettent de diminuer par la suite le taux de l'intérêt.

Voici, par ordre d'ancienneté, la liste des villes de France où ces établissements existent : Paris, Bordeaux, Marseille, Lyon, Versailles, Metz, Nantes, Toulon, Dijon, Reims, Boulogne-sur-mer, Besançon, Rouen, Strasbourg, Brest, Nîmes, Tarascon, Beaucaire, Apt, Carpentras, Brignolles, Dieppe, Saint-Omers, Angers, Avignon, Calais, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Quentin, Nancy, Lunéville, le Havre, et Lisie (Vaucluse.)

Sous le nom d'*œuvre*, ou de maison de prêt gratuit, Montpellier et Toulouse possèdent en outre des établissements analogues, qui n'exigent que le remboursement des sommes qu'ils ont avancées sur nantissement. Enfin, quelques autres Monts-de-Piété existent encore, mais avec la seule approbation des autorités locales, et sans que le gouvernement les ait reconnus jusqu'à ce jour.

— Eh, bien ! qu'en dites-vous ? Persistez-vous à croire que les Monts-de-Piété soient une institution mauvaise ?

— Non certes ; mais je trouve que cette institution, (fort bienfaisante, de sa nature, fait payer, en France sur tout, ses services un peu trop cher.

— J'en tombe volontiers d'accord. Mais des mesures sont prises, ou du moins projetées, pour améliorer cet état de choses. Déjà le taux de l'intérêt a été réduit pour Paris, de douze à neuf pour cent.

— Ce n'est pas assez, tant s'en faut. A quoi bon faire des bénéfices ?

— Ils appartiennent, comme vous le savez, aux hôpitaux, et ne sont pas très considérables. A Paris, ils n'excèdent guère deux cent mille francs par an.

— C'est beaucoup, si l'on y ajoute les frais d'exploitation et les bénéfices des commissaires, qui tous sortent de la poche du pauvre. D'ailleurs il n'est ni juste ni charitable d'ôter à celui-ci d'une main ce qu'on prétend lui donner de l'autre. Doter les hôpitaux à ses dépens, c'est, comme quelqu'un l'a dit avec beaucoup de raison, lui faire payer pendant sa vie le lit qu'on lui prête pour mourir.

— Une amélioration, vient d'être opérée avec succès. Le directeur du Mont-de-Piété de Paris a établi rue du Paradis, une caisse de dégagements partiels, où les emprunteurs sont admis à verser des acomptes sur le montant des prêts qu'ils ont reçus. C'est une contre-partie de la caisse d'épargne à l'usage des endettés.

— Cette innovation est fort louable.

De cette manière, les malheureux courront moins de risques de ne pouvoir retirer leurs gages à l'expiration du terme fatal, et seront moins souvent obligés de vendre *in extremis* leurs reconnaissances aux trop nombreux industriels qui font métier d'acheter ces sortes de marchandises, et salissent tous les murs de Paris de leurs noms et de leurs adresses, joints à l'annonce de leur honorable trafic.

— Nouvelle légion d'oiseaux de proie qui fondent sur le misérable !

— En effet, la plupart exploitent le malheureux vendeur, en spéculant sur sa détresse pour se faire céder à vil prix ses droits sur l'objet convoité. Mais la caisse des dégagements partiels va sans doute arrêter ou du moins ralentir le développement de cette industrie, qui faisait d'effrayants progrès. La formation de cette caisse et la réduction de l'intérêt sont deux excellentes mesures, et il faut espérer que d'autres améliorations ne tarderont pas à les suivre. Dans un rapport circonstancié adressé au roi sur les Monts-de-Piété du royaume, le ministre de l'intérieur a proposé d'appliquer les statuts du Mont-de-Piété de Strasbourg à celui de Paris, et plus tard à tous ceux de France, de manière à obtenir partout, dans un avenir plus ou moins prochain, une réduction considérable du taux de l'intérêt.

— En quelle année ce rapport a-t-il été publié ?

— En 1836.

— Et nous sommes en 1842. Y a-t-il eu, que vous sachiez, commencement d'exécution ?

— Pas à ma connaissance ; mais sans doute nos embarras financiers sont la seule cause du retard, et ce n'est que partie remise.

— Je veux le croire ; mais qu'on se hâte ; car malheureusement le bien dont il s'agit n'est pas de ceux dont on puisse dire que l'on ne perdra rien pour attendre.

GARDE NATIONALE DE PARIS.

CONSEIL DE DISCIPLINE DE LA 5^{ME} LEGION

Double six !

Le président. — M. Chabert, vous avez commis une grave infraction au service

Chabert. — J'ai un grade, je suis caporal !

Le président. — Ce n'est pas une excuse ; au contraire, vous devriez plus que tout autre tenir à ce que la discipline soit maintenue.

Chabert. — Le lieutenant m'a fait un affront devant tout le poste, comment voulez-vous que mes hommes me respectent ?

Le président. — Quand on est venu pour relever le poste, vous vous êtes opposé au départ.

Chabert. — Suis-je caporal ou ne le suis-je pas ? voilà ce que je demande. Ce n'est pas la peine d'être chef, pour que personne ne vous obéisse. Vous savez

M. le président, ce que c'est qu'une nuit au poste, c'est très-long à passer et tout le monde s'ennuierait cordialement si quelqu'un ne se dévouait pas à l'amusement général... j'ai donné l'exemple de ce dévouement en apportant un jeu complet de dominos ; j'ai feuilleté les lois et ordonnances sur la garde nationale, et je me suis convaincu de la parfaite innocence de ce divertissement (rires.) J'entame une

partie avec le numéro deux, un grenadier superbe : je pose le *double six*, il me

donne du 5, je boude ; du 4, je boude ; du 5 partout je boude ; du 2, je pose !

J'avais 5 dominos dans la main, et lui deux ; il m'en donne (du deux), je n'en

avais pas... qu'est-ce que je fais ! je pose le numéro 2 en faction à soixante pas du poste, et, pour le coup, mon homme boude (hilarité,) mais il boude deux

heures... j'avais gagné. (Rires.)

Le président. — Tout cela n'a aucun rapport avec l'infraction qu'on vous reproche.

Chabert. — Au contraire, cet homme s'est abaissé à une vengeance indigne d'un grenadier : il m'a soustrait mon *double six*. Vous savez ce que c'est qu'un

jeu de dominos sans double six, c'est une légion sans drapeau, c'est une compagnie sans tambour (rires.) Armé d'un rat de cave, j'explore les recoins les plus

secrets du poste... mes hommes qui dormaient sur le lit de camp murmuraient, sous prétexte que je dérangeais leurs jambes ; je les somme par mes galons de caporal de se lever et de m'aider dans mes recherches... ils ont refusé... il n'y

a plus de discipline (on rit.) Alors, vient le moment de relever mon grenadier de sa faction ; je m'approche en présentant les armes, et, tout en lui tirant la consigne, je lui dis à l'oreille ces simples paroles : grenadier, vous m'avez *refait mon*

double six (rires prolongés ?) Il joua très-bien l'étonnement !

Le président. — Mais sans tant de paroles, pourquoi vous êtes-vous opposé au départ des hommes, quand on est venu relever le poste ?

Chabert. — Tiens !... je n'avais pas encore retrouvé mon *double-six*.

Le président. — Rien ne vous autorisait à donner un faux commandement...

Chabert. — Ecoutez-donc !... on m'a prêté ces dominos à mon café, moi j'en réponds, des dominos, je devais les rapporter complets.

Le président. — Vous devez... vous devez ramener ces hommes.

Chabert. — Et si j'en avais ramené un de moins, de mes hommes, qu'est-ce que vous auriez dit ?... (Hilarité.) Que diable ! une compagnie est comme un jeu de dominos elle est complète ou elle ne l'est pas. (Rires prolongés.)

Le conseil prononcé contre le caporal Chabert douze heures de prison.

LE FANTASQUE.

SAMEDI, 13 JUILLET, 1844.

La justice que nous professons vis-à-vis de tous les hommes, grands et petits

simples et doubles, nous force à publier sans remarque aucune de notre part la réclamation suivante qui nous est adressée sous le sceau provincial, fichtre !

Monsieur le Fantasque,
Je ne lis pas les journaux du pays ; ils sont si mal conduits, si sottement rédigés ! Je ne puis jeter les yeux sur la moindre feuille sans m'y voir figurer d'une manière ridicule. Et pourquoi, je vous le demande, monsieur le Fantasque ? tout simplement parce que je suis encore ministre aujourd'hui, que j'en ai été sous sir Charles Bagot, et qui plus fort est sous de l'ami Poulet-Thomison ! Voilà bien de quoi tant crier ! comme si mille et quelques cents louis n'étaient pas une cause par le moyen de laquelle un philosophe peut expliquer les effets les plus bizarres ! Mille louis à mes yeux, voyez-vous, font voir plus clair dans les affaires de la vie humaine que toutes les dissertations auxquelles les sages, je veux dire les fous, se sont livrés depuis que l'on raisonne et que l'on déraisonne dans le monde. Mais venons au fait qui me fait aujourd'hui prendre la plume, contre mon ordinaire, quoique je sois secrétaire provincial.

Je vous disais que je ne lis pas les journaux, c'est ce qui fait que je n'ai su que tout dernièrement que je figurais de tems à autre dans le *Fantasque* sous le jour le plus odieux. Vous m'y représentez comme un intrigant qui travaille nuit et jour contre la cause libérale, contre les canadiens ; vous me donnez comme l'ennemi juré des institutions démocratiques ; vous me représentez comme l'adversaire invétéré des ex-ministres ; comme le sbire d'un pouvoir tyrannique ; comme l'esclave complaisant des gouverneurs ; en vérité, voilà qui est épouvantable, abominable et désagréable ; tout homme, même celui qui ne se respecte pas, ne peut laisser subsister des faits aussi erronnés qui pourraient nuire considérablement à son avenir dans le cas où le peuple, chose possible, viendrait à obtenir assez de justice pour avoir quelque chose à faire dans ses affaires. Il est de mon honneur, que dis-je, il est de mon intérêt de rétablir les choses dans leur véritable jour, de faire connaître ma position, de révéler au peuple le nom de ses véritables ennemis !

Apprenez, mon cher monsieur le *Fantasque*, et dites-le, je vous prie à tout le monde, que personne plus que moi ne desire le succès de la cause libérale, le bonheur des canadiens, le progrès des institutions démocratiques ; que personne plus que moi n'honore les ex-ministres ; que personne ne méprise davantage les tyrans et n'aimerait autant voir mettre à la raison les gouverneurs qui ne connaissent pas le pays et qui veulent le gouverner d'après les idées les plus indostanes. Moi, mon cher rédacteur, je me borne à être ministre, je reçois mon salaire et je dépense un peu plus que je ne reçois, voilà tout ; si les ex-ministres avaient suivi mon exemple, vous pouvez être certain que les malheureuses querelles qui bouleversent le pays n'auraient jamais existé. J'avoue pourtant qu'il se fait quelquefois beaucoup de mal en mon nom ; rendez à César ce qui appartient à César, si le peuple souffre je m'en lave les mains ; c'est à un jeune inconnu du nom de Dunkey ou Dunkin je crois, et qui possède un obscur emploi dans mon bureau, qu'il faut attribuer tous les méfaits que l'on m'attribue ; moi je ne fais rien, je vous le jure sur mon salaire ; c'est lui qui écrit tout, c'est lui qui je crois même, donne pour moi des conseils au gouverneur... quand celui-ci en demande, ce qui du reste n'arrive que très rarement ; c'est lui qui s'abouche avec Mr. Viger et Mr. Barthe pour discuter sur l'élection de Montréal, sur la réaction et sur le moyen de gagner une majorité parlementaire ; pour moi, je n'ai jamais voulu me mêler de ça ; je ne trempe dans les élections que juste ce qu'il faut pour me faire élire, voilà qui est pardonnable dans un tems comme celui-ci où le mérite caché demeure ignoré et où les vertus civiques vont se nicher dans le cœur des ministres ; c'est indou !

Veillez donc dire à qui voudra l'entendre que je suis parfaitement innocent des fautes qu'on me reproche et tâchez de persuader au brave parti libéral dont vous êtes le digne organe que si un nouveau ministère se formait, chose qui pourrait peut-être arriver ou qui pourrait peut-être ne pas arriver, (Mr Dunkin ne m'en a rien dit dernièrement,) je ne dois pas être considéré comme un obstacle. Dites-lui que je suis prêt à tout, que nul sacrifice ne me coûtera pour faciliter l'arrangement des affaires et la réconciliation des partis extrêmes ; si les hommes les plus éminents parmi les réformistes veulent venir en aide à son Excellence et consentir à former partie de l'administration, j'ai trouvé un excellent moyen de satisfaire à toutes les exigences, je demeurerais ministre et je chasserais Monsieur Dunkin ! que pourrait-on désirer de mieux ? Après une pareille condescendance de la part de son Excellence, il faut espérer que le gouvernement responsable pourra de nouveau fonctionner sans entraves. C'est l'espoir d'opérer un tel rapprochement, je vous prie de le croire, qui m'a poussé à vous adresser la présente. S'il y a quelques fautes de style, veuillez me les pardonner, vous savez que je n'écris jamais rien ; c'est au point que cette lettre même m'est dictée par un jeune canadien que j'emploie depuis quelque tems et qui n'est pas encore bien au fait du genre épistolaire, mais sous un chef comme moi il fera des progrès qui ne peuvent manquer d'être rapides. Vive la liberté ! Excusez-moi celle que j'ai prise de vous déranger pour si peu de chose que votre dévoué,

DOMINIQUE.

La discussion du gouvernement responsable entre les journalistes de Montréal commence à devenir amusante ; il en est tems, car elle était furieusement ennuyeuse. Le *Pilot* reçu ce matin nous apporte les détails d'une prise d'armes qui s'est changée soudainement en prise de corps. Voici d'abord la chose telle qu'elle est racontée par le journal anglais. C'est une lettre adressée au *Pilot* par A. Desmarais Ecr., Notaire. Nous dirons ensuite ce que nous y trouvons de récréatif.

« Hier vers les 3 heures je fus prié par mon ami Mr. Duvernay de faire parvenir à J. G. Barthe, M. P. P. éditeur de l'*Aurore* la communication suivante :—

« Montréal 25 Juillet 1844.

« Monsieur.— Votre langage généralement injurieux et vos basses personnalités à mon égard sont devenues si intolérables et particulièrement celles de l'article de l'*Aurore* de ce jour intitulé « la démonstration de la Minerve » que j'ai prié mon ami A. Desmarais Ecr. d'aller vous demander les explications nécessaires et de vous communiquer ma détermination à ce sujet.

Votre etc

L. DUVERNAY »

A. J. G. BARTHE ECR.
Montréal.

« Je me chargeai volontiers de la lettre ci-dessus pour Mr. Barthe, vu que je connaissais suffisamment le tort grave qu'ont fait de tems à autre à la réputation de Mr. Duvernay les écrits de l'autre monsieur et j'étais de plus convaincu en particulier de la nature hautement injurieuse et offensive du dernier article en question.

« Après des démarches et des recherches minutieuses de quelques heures, je le trouvai enfin vers les 7 heures à sa maison de pension, rue St. Jacques. Je lui demandai d'abord : « Êtes-vous l'éditeur de l'*Aurore* ? Il répondit : Eh bien ! Je lui demandai ensuite : Êtes-vous l'auteur de cet article ? lui montrant l'article de l'*Aurore* auquel il est fait allusion. Il répondit encore : Eh bien ? Je lui passai alors le billet de Mr. Duvernay qu'il accepta et lut ; et alors tout tremblant il chitta.

sonna la lettre dans sa main, la jeta à terre et me cria de sortir de sa maison.

Je dis alors que je ne quitterais pas la place sans une réponse directe à la lettre. Il se sauva alors précipitamment derrière la porte, criant "sortez sortez. En ce moment l'alarme causée par les vociférations de Mr. Barthe fut telle que plusieurs personnes de la maison furent attirées vers cette scène, voyant que cela créait une rumeur inutile et que je n'obtiendrais rien d'accord avec les lois de l'honneur d'un pareil poltron je me retirai après lui avoir déclaré qu'il était un misérable poltron et un vil calomniateur.

— "AM. DESMARAIS."

Messieurs Duvernay et Desmarais ont été arrêtés hier sur la demande de Mr. Barthe et mis sous caution de rester en paix durant six mois vis-à-vis des sujets de sa Majesté et en particulier vis-à-vis de J. G. Barthe, Ecr. M. P. R.

Ce qui nous amuse dans cette affaire c'est de voir que l'éditeur de la *Minerve* qui déclare souvent que Mr. Barthe est payé pour dire des injures à ceux qui ne pensent ou plutôt ne disent point comme lui se fâche de ces injures et veut tuer le pauvre diable qui fait son métier ! Un journaliste qui a grisonné sous le harnois devrait être plus réfléchi et laisser chacun s'ébaudir à sa manière quitte à servir de texte sans souffler mot. Que diable ! il faut avoir un peu de patience, de charité chrétienne et de philosophie lorsqu'on veut prêcher la morale aux autres. Comment le rédacteur de l'*Aurore* gagnera-t-il son pain si on l'empêche de dire des injures et comment avalera-t-il son pain si on lui coupe la gorge ?

L'anomalie n'est pas toute du côté de la *Minerve* ; nous en observons une autre chez l'*Aurore* ; c'est que Mr. Barthe qui a infligé le nom de lâche en grosses lettres à l'éditeur du *Pilot* qui avait mis de côté un cartel sans pourtant se mettre sous la protection du cautionnement, vient aujourd'hui trembler de tous ses membres après avoir insulté bravement son rival. Voilà qui est peut-être sage parce qu'enfin il vaut dit-on mieux vivre dix ans sur la terre que mille ans dans l'histoire ; mais à coup sûr ce n'est pas loyal. Nous nous en plaignons parce que cela gêne absolument le métier. Cela montre que le journalisme a quelque fois un côté vulnérable, et, mordicus, voilà qui est dangereux. Tudieu ! un éditeur doit être prêt à prendre l'épée ou doit poser la plume, car le premier muscadin qui se croira lésé le fera rentrer sous terre ; Mr. Barthe qui hier était le champion d'un parti n'est plus aujourd'hui qu'un triste et fièle mannequin ; et pourtant, quitte à recourir aux classiques balles de liège, il eût pu se faire une réputation qui l'eût mis en droit d'exiger du vénérable patriote un budget supplémentaire. Certes ! voilà qui n'était pas à dédaigner ; mais on ne peut pas penser à tout.

Ce qui complète la série des anomalies c'est que toute cette affaire est publiée dans le *Pilot*.

Mr. Wakefield a tracé un portrait de Sir Chs Metcalfe qu'il termine ainsi : "D'après tout ce que je viens de dire on va croire que j'ai peint un *dindon* (a goose) mais tel est cet homme." En vérité plus il va plus il est aimable vis-à-vis du gouverneur : Après l'avoir appelé chien, cheval, le voilà qui en fait un dindon. C'est charmant. A la place de sir Charles, nous prions Mr. Wakefield d'en finir avec ses gracieusetés.

— "AM. DESMARAIS."

Mr. Duvernay a voulu flamber la cervelle de Mr. Barthe. Paresseux de Duvernay, va, qui ne cherche que l'ouvrage fait !

Il est heureux pour Monsieur Barthe que l'affaire n'ait pas eu lieu ; car les cuisiniers ont pour maxime qu'une cervelle deux fois flambée est regardée comme une cervelle brûlée.

Monsieur Duvernay avait envoyé un cartel; on lui a riposté, par un mandat d'arrestation; voilà un combat singulier.

Il nous semble pourtant que Mr. Barthe a dit quelque part qu'il était prêt à verser son sang pour monsieur Viger; c'est son encre qu'il avait voulu dire.

Les partisans de l'*Aurore* disaient jadis à qui voulait l'entendre que son éditeur était toujours prêt à vider une affaire sur le terrain. Il paraît qu'il préfère vider les poches de son protecteur.

Mr. Barthe qui avait en quelque sorte approuvé le duel en reprochant à Mr. Hincks de ne s'être point battu avec Mr. Bellingham, vient de refuser à son tour le combat; voilà la première fois qu'un homme est plus sage que ses préceptes. Il pourra dire désormais, à l'inverse du curé: faites ce que je fais; mais non point ce que je dis.

La *Minerve* a eu tort de se fâcher ainsi; on va dire à présent qu'elle craignait tant le grand jour qu'elle a voulu nous priver même de l'*Aurore*.

Une cantatrice qui a donné dernièrement un concert à Québec s'annonçait en tête de l'affiche comme nièce d'un professeur célèbre (dont personne n'a entendu parler) comme cousine d'un autre et comme faisant partie d'une société musicale d'une ville d'Ecosse. Voilà des titres incontestables à la faveur publique! C'est à peu près comme l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours. Bien tôt il nous arrivera un joueur de violon qui aura été en grande connaissance avec un intime ami de Paganini.



G. Futvoye,

Écrivain, Courtier,

Agent Général d'affaires en Commission.

QUAI NAPOLEON et SALLE DES FRANCS-MAÇONS (AU CHENIL, D'OR)

Près de la Porte Prescott, Québec.

CONDITIONS.

Ce Journal s'imprime et se publie par

N. AUBIN, REDACTEUR ET PROPRIÉTAIRE.

14 RUE COUILLARD, - QUÉBEC.

Parait le SAMEDI. L'année où le vol se compose de 48 numéros. — Le prix d'abonnement est de SEPT CHELINS et DEMI, payable par semestre de 24 numéros, d'avance.